



CEREALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2025-2026 : vous pouvez d'ores et déjà enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.

COLZA:

Altises : Infléchissement des vols et du risque avec la progression des stades, surveiller les parcelles en retard de végétation.

Limaces : présence toujours limitée.

Pucerons verts : présence stable, à surveiller.

CEREALES

A destination des observateurs :

- ☞ Pour rappel depuis l'année dernière, nous sommes sur la version 2.0 de l'outil Vigicultures.
- ☞ Le lien pour se connecter : <https://beta.vigicultures.fr>
- ☞ Le lien vers [un guide d'utilisation](#) : seule la partie « Observateurs » vous concerne.

Blé et Orge d'hiver :

DECALAGE DE LA DATE DE SEMIS : une technique alternative !
Il est fortement conseillé de décaler la date de semis autant que possible.

Le décalage de la date de semis est un levier incontournable dans :

- ☞ la gestion des graminées (vulpins et ray-grass essentiellement),
- ☞ la diminution du risque de jaunisse nanisante de l'orge transmis par le puceron *R. Padi.* ,
- ☞ la diminution du risque des maladies et de la verse . Pour rappel, des céréales trop développées avec une biomasse trop importante entraînera un risque élevé sur le printemps !

Vigilance également à bien respecter les créneaux de semis de chaque variété !

OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS

LIMACES : afin d'évaluer le risque, l'observation et les piégeages doivent avoir lieu avant les semis et en inter-culture !

Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Rappel du protocole :

- ☞ Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appât en dessous, face aluminium du piège visible.
- ☞ Poser le piège la veille et relever le lendemain.
- ☞ Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm) ; limaces noires adultes, jeunes (<1 cm) ; limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- ☞ Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

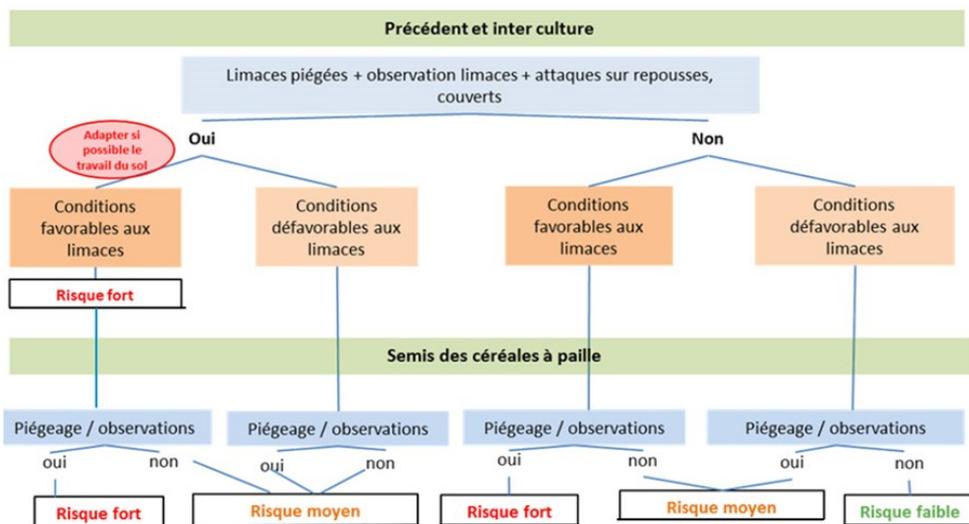
Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol pendant l'interculture (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Au sein du réseau, quelques piégeages de limaces grises ont déjà eu lieu dans l'Aisne (3 jeunes limaces et 1 limace adulte piégées la semaine du 16/09, et 1 jeune limace ainsi qu'une 1 limace adulte piégées le 22/09).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESO-LIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



Limaces grises sous piège (M. LHEUREUX Arvalis, archive 2022)

PUCERONS :

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Hors réseau des pucerons sont déjà bien présents dans les repousses de céréales ou dans les couverts.



BLE : Pucerons sur repousses de céréales en intercultures (M. DEMEILLER - CA80)

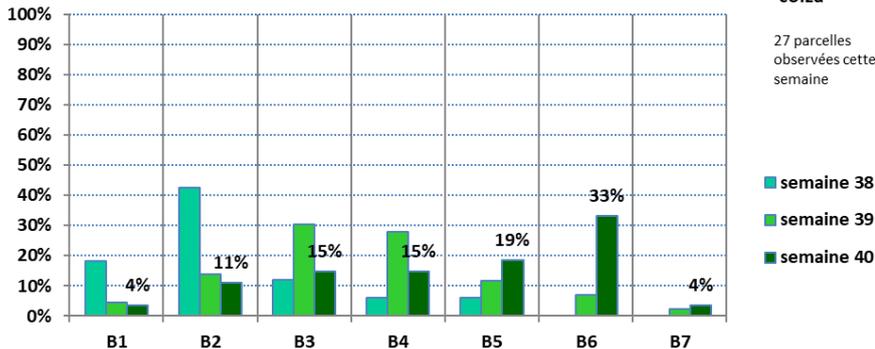
COLZA

Stades:

27 parcelles renseignées cette semaine, en nette baisse par rapport à la semaine dernière : Les stades s'étalent de la manière suivante :

- ☞ 15% au stade 1-2 feuilles
- ☞ 30% au stade 3-4 feuilles
- ☞ 52% au stade 5-6 feuilles
- ☞ 4% au stade 7 feuilles

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



45% des parcelles sont au stade sensible pour les limaces et les altises.

96% des parcelles sont au stade sensible pour les pucerons.

ALTISES ADULTES: infléchissement des vols et du risque avec la progression des stades. Surveiller les parcelles en retard de végétation.



On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 25 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

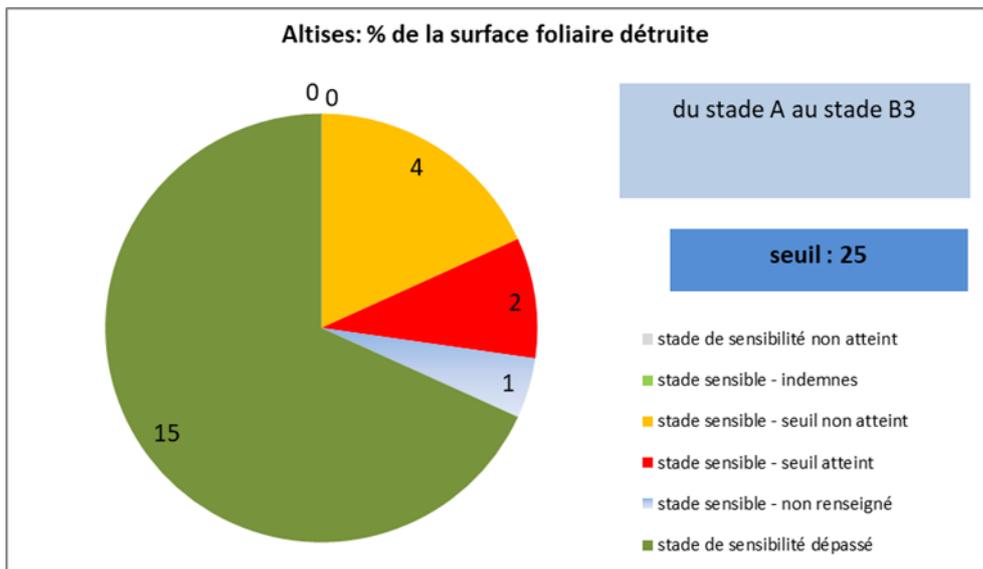
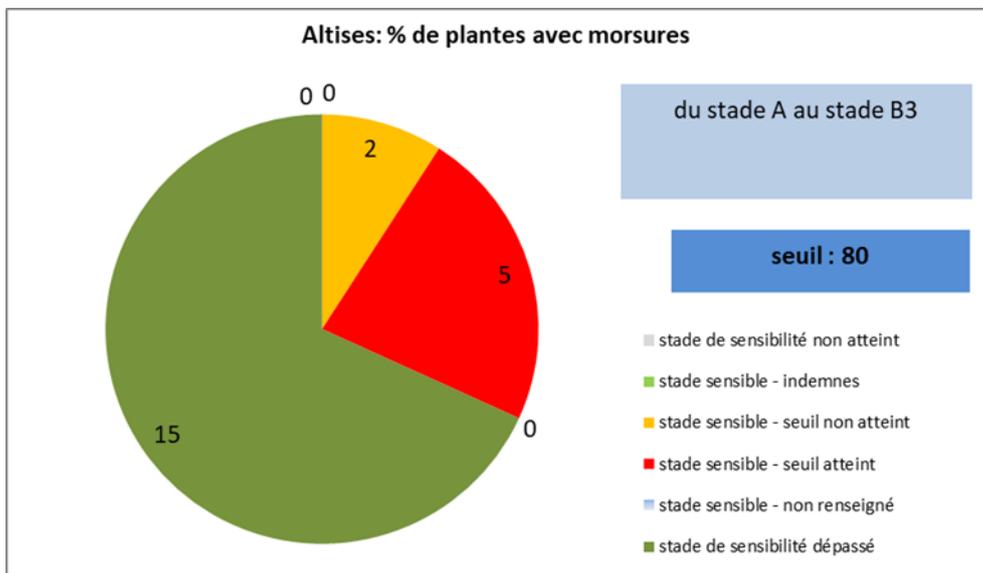
Des petites altises sont capturées dans 3 parcelles avec 1 à 7 individus et des grosses altises sont capturées dans 20 parcelles avec 1 à 40 individus.

Des dégâts sont observés dans 14 parcelles avec 1 à 40 % de surface foliaire détruite sur 1 à 100% de plante avec morsures.

Les dégâts sont moins souvent observés cette semaine dus à la progression des stades et à un léger infléchissement des vols. Cependant, **2 parcelles du réseau atteignent le seuil indicatif de risque.**

Il faut continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.





Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

LIMACES: présence toujours limitée.

Evaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant, et de surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles**. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation., disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV ont montré 1 capture sur une parcelle et quelques dégâts dans 5 parcelles avec 1 à 20% de surface foliaire détruite.
- Les conditions sèches des dernières semaines ne sont pas favorables au risque limace.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf BSV précédents).
- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

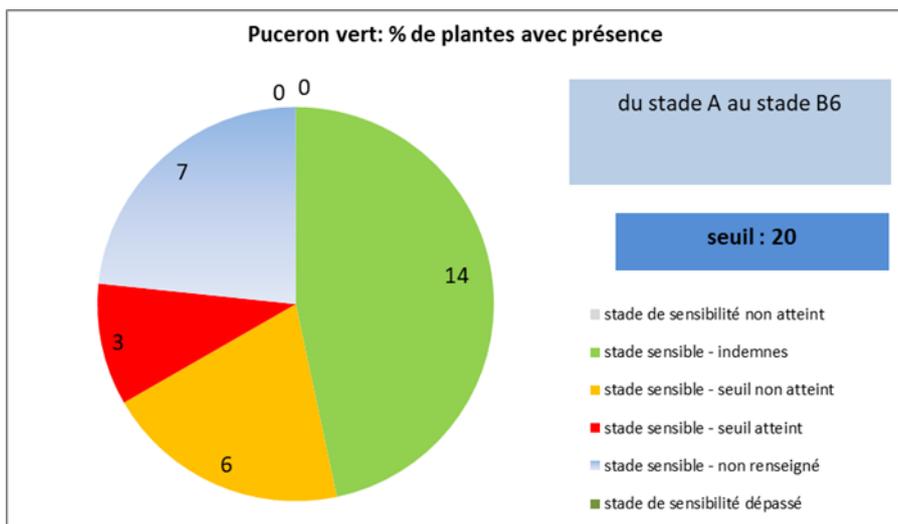
Il faut rester vigilant sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles et subissant également des dégâts d'altises (cf. photo ci-dessus).

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

PUCERONS VERTS : présence stable, à surveiller.



Des **pucerons** sont observés dans 9 parcelles du réseau avec 5 à 50% de plantes porteuses et piégés en cuvette dans une parcelle. **2 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.**



Les températures plus clémentes en journée cette semaine devraient leur être favorables. Continuer la surveillance au dos des feuilles.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs

Des **tenthredes de la rave adultes** ont été capturées dans une parcelle, et des **larves de tenthredé** observées dans une parcelle avec 5% de la surface foliaire touchée. Pas de risque avéré en l'état.

Des **attaques d'oiseaux** sont signalées dans une parcelle.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeverniais, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ABEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, INRA de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWG, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horreains, Nord Wgoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Sapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

